

**Liste des délibérations du Conseil Municipal**

Date de la convocation  
10/11/2022



Président de séance	Mme Séverine SAINT-PE
Secrétaire de séance	Mr Dominique PIERRE

Membres en exercice	29
Quorum	15

Intitulé de la délibération	<b>Approbation du PV de la séance du 21 octobre</b>
-----------------------------	---

N° ordre	<b>01</b>
Numéro de délibération	<b>I-1.</b>

Rapporteur	Mme Séverine SAINT-PE
------------	-----------------------

Annexe(s)	Aucune
-----------	--------

Présents	20
----------	----

S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD - B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD - C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS - J.N.PERAUD

Absents	9
---------	---

A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE - F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD - C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET - K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B. MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI

Vote	Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0
------	---

Intitulé de la délibération	<b>Rapport d'activités 2021 de la CCHP</b>
-----------------------------	--

N° ordre	<b>02</b>
Numéro de délibération	<b>I-2.</b>

Rapporteur	Mme Séverine SAINT-PE
------------	-----------------------

Annexe(s)	Synthèse du rapport annuel d'activité 2021
-----------	--

Présents	20
----------	----

S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD - B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD - C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS - J.N.PERAUD

Absents	9
---------	---

A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE - F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD - C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET - K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B. MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI

Vote	Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0
------	---

Intitulé de la délibération	<b>Adhésion de la Communauté de Communes du Haut Poitou au syndicat mixte Nouvelle Aquitaine mobilité</b>
-----------------------------	---

Rapporteur	Mme Séverine SAINT-PE
------------	-----------------------

Présents	20
----------	----

Absents	9
---------	---

Vote	Pour : 29
	Contre : 0
	Abstention : 0

N° ordre	<b>03</b>
Numéro de délibération	<b>I-3.</b>

Annexe(s)	Extrait du registre des délibérations
-----------	---------------------------------------

S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD - B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD - C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS - J.N.PERAUD

A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE - F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD - C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET - K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B. MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI

Intitulé de la délibération	<b>Mandat spécial des élus et agents au salon et congrès des maires</b>
-----------------------------	---

Rapporteur	Mme Séverine SAINT-PE
------------	-----------------------

Présents	20
----------	----

Absents	9
---------	---

Vote	Pour : 29
	Contre :
	Abstention :

N° ordre	<b>04</b>
Numéro de délibération	<b>V-1.</b>

Annexe(s)	aucune
-----------	--------

S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD - B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD - C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS - J.N.PERAUD

A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE - F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD - C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET - K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B. MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI

Intitulé de la délibération	Mise en place d'un tarif "redevance pour vente à l'occasion du Marché de Noël"
-----------------------------	--

Rapporteur	Mme MASSEI
------------	------------

Présents	20
----------	----

Absents	9
---------	---

Vote	Pour : 29
	Contre :
	Abstention :

N° ordre	05
Numéro de délibération	V-2.

Annexe(s)	aucune
-----------	--------

S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD -  
B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD -  
C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS -  
J.N.PERAUD

A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE -  
F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD -  
C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET -  
K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B.  
MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI

Intitulé de la délibération	Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) du 5 septembre 2022 : adoption du rapport
-----------------------------	--

Rapporteur	Mme Sévrerine SAINT-PE
------------	------------------------

Présents	20
----------	----

Absents	9
---------	---

Vote	Pour : 29
	Contre :
	Abstention :

N° ordre	06
Numéro de délibération	V-3.1.

Annexe(s)	Rapport année 2022 CCHP
-----------	-------------------------

S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD -  
B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD -  
C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS -  
J.N.PERAUD

A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE -  
F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD -  
C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET -  
K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B.  
MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI

Intitulé de la délibération	<b>Evaluation du transfert de charges pour la compétence "Versement au SDIS du contingent annuel"</b>	N° ordre	<b>06</b>
		Numéro de délibération	<b>V-3.2.</b>
Rapporteur	Mme Séverine SAINT-PE	Annexe(s)	aucune
Présents	20	S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD - B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD - C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS - J.N.PERAUD	
Absents	9	A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE - F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD - C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET - K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B. MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI	
Vote	Pour : 29		
	Contre :		
	Abstention :		

Intitulé de la délibération	<b>Ressources Humaines</b>	N° ordre	<b>07</b>
		Numéro de délibération	<b>VII-1.</b>
Rapporteur	Mme Séverine SAINT-PE	Annexe(s)	Renouvellement convention
Présents	20	S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD - B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD - C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS - J.N.PERAUD	
Absents	9	A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE - F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD - C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET - K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B. MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI	
Vote	Pour : 29		
	Contre :		
	Abstention :		

Intitulé de la délibération	<b>Acquisition de la parcelle BI n° 102 - 2 route de Vouillé - aux consorts Métais</b>
-----------------------------	--

Rapporteur	Mr Dominique PIERRE
------------	---------------------

Présents	20
----------	----

Absents	9
---------	---

Vote	Pour : 29
	Contre :
	Abstention :

N° ordre	<b>08</b>
Numéro de délibération	<b>X-1.</b>

Annexe(s)	Plan de situation + extrait cadastral
-----------	---------------------------------------

S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD - B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD - C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS - J.N.PERAUD

A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE - F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD - C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET - K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B. MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI

Intitulé de la délibération	<b>Cession de la parcelle BP n° 33 à Moniseur et Madame BAUDIFFIER</b>
-----------------------------	--

Rapporteur	Mr Dominique PIERRE
------------	---------------------

Présents	20
----------	----

Absents	9
---------	---

Vote	Pour : 29
	Contre :
	Abstention :

N° ordre	<b>09</b>
Numéro de délibération	<b>X-2.</b>

Annexe(s)	Plan de situation + plan cadastral
-----------	------------------------------------

S. SAINT-PE – D. PIERRE – D. GAUTHIER - P. BONNIN – I. CAPET - S. PRAUD - B. ARNAUDON – M. MASSEI – M.T. BROUARD – Y. PAVY - B.MENNETEAU - D. PENAUD - C. CUEILLE - E. LAKOMY - C. BRUNET - P. YOLO - G. LEGALL - P. PERRIER - T. METAIS - J.N.PERAUD

A. MEKILA , donne pouvoir à S. SAINT-PE - T. DEPLEUX, donne pouvoir à D. PIERRE - F. BOUTILLIER, donne pouvoir à P. BONNIN - C.ATTARD, donne pouvoir à S. PRAUD - C.G. OBAME, donne pouvoir à Y. PAVY - J.F. LHUISSIER, donne pouvoir à I. CAPET - K. DEMEOCQ, donne pouvoir à D. GAUTHIER - C. GODU, donne pouvoir à B. MENNETEAU - C. JOLLY, donne pouvoir à M. MASSEI